

	
Délibération n° 4	Conseil Municipal du Mercredi 5 juin 2019
Service Subventions	Domaine de compétence : 7.5 – Finances- subventions
<p>Le Mercredi 5 Juin deux mille dix neuf à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<p>Date de convocation : 27/05/2019</p> <p>Membres présents : 22</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 10</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 1</p> <p>Nombre de votants : 32</p>	<p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Frédéric CADET , Madame Maryse MAILLART, Adjoints, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Marie-Antoinette LIZIK, Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Francis GRAVET, Monsieur Georges BOUCHART, Monsieur Francis LEROY, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bagdad GHEZAL à Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN à Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur KASPRZAK Richard à Monsieur Gérard ANDRE, Madame COUSIN Angélique à Madame Kathy HANQUEZ, Madame Isabelle ROMANCANT à Monsieur le Maire, Madame Laurie CAFFIER à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Stéphanie CODRON à Monsieur Georges BOUCHART, Monsieur Edouard YDEE à Monsieur Francis LEROY, Monsieur Pascal THIEBAUX à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Madame Monique VAMBRE.</p>
<p>Absent (s) non excusé(s) : Madame Martine GHEZAL</p>	
<p>Votants : 32</p>	
<p>Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET</p>	
<p>Objet : Attribution des subventions versées en 2019 aux associations.</p>	
<p>Rapporteur : Madame Maryse MAILLART, Adjointe.</p>	
Synthèse de la délibération :	Subventions 2019 versées aux associations

Vu l'ordonnance n° 58-896 du 23 septembre 1958 et notamment l'article 31 alinéa 1,
Vu la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945 et notamment l'article 112,
Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,

Vu la délibération du 3 avril 2019 relative au vote du budget primitif

Considérant qu'il y a lieu de soutenir l'action des associations à ETAPLES, dans les domaines détaillés ci-dessous

Considérant que par souci de transparence, il convient de valoriser les moyens matériels ou de personnel mis à disposition des associations,

Association	Domaine	Montant 2019	Mise à disposition Salle	Moyens Matériels	Mise à disposition Personnel
ALAJ Subv. Fonct.	Action Sociale	810 €	/	/	/
ALAJ Subv. Fonct Club Prévention	Action Sociale	17 176,08 €	/	/	/
CAF	Action Sociale	8 100	Carrières (3h30/sem.)	/	/
Enfants du Liban	Action Sociale	810	Carrières 1 fois/mois	Barnum, Corderie (occas.)	/
Agir en Terre d'Opale	Action Sociale	500	/	/	/
Initiative Emploi et Citoyenneté	Action Sociale	2 025	Local Regain (annuel)	/	/
Mobyl'Aide	Action Sociale	1600	Local Pacific (annuel)	Peinture... Barnum, barrières.	/
Opale Aide et Présence	Action Sociale	500	Pyramide (annuel)	/	/
Secours populaire	Action Sociale	1380	Local Mt Levin (annuel)	Corderie (occas.)	1 chauffeur (½ J/mois)
Restaurant du coeur	Action Sociale	1100	Local Mt Levin (annuel)	Corderie (occas.)	1 chauffeur (occas.)
Pensionnés de la Marine Marchande et de la Pêche	Action Sociale	180	/	Corderie (occas.)	/
Groupe secours catastrophe	Action sociale	150	Local Pompiers (annuel)	/	/
Médailles Militaires SNEMM	Ass. Patriotique	125	/	/	/
Ass.Nationale des Croix de guerre et de la Valeur Militaire ANCGVM	Ass. Patriotique	180	Salle Caloin pour AG	/	/
Comité des ACPG CATM TOE et Veuves d'Etaples	Ass. Patriotique	450	Salle Caloin pour AG	Foyer Restaurant pour repas annuel	/
Comité Jumelage Etaples/Folkestone	Ass. Jumelage	2600	Salle Caloin 4 fois/an	/	/
Comité des Echanges Européens Etaples/Hückeswagen	Ass. Jumelage	5 670	Salle Caloin (occas.)	/	/
Ass. Souvenir Sauvegarde Traditions Marins Pêcheurs	Culture	360	Salle Delattre (occas.)	Barrières, chaises, sono, barnum... (occas.)	/
Bons Z'Enfants (dont subv. Hareng Roi)	Culture	8 910	Bergeries + Local Ec. J.Ferry (annuel)	Barnums, barrières.... Prestations Hébergement	Montage matériel + agents mis à disposition pour Hareng Roi
Musique Communale	Culture	10500	Salle M. Ficheux (annuel)	Camion pour déplacement (occas.)	2 agents 9/heures/sem .
Passions Culture	Culture	600	Salle Delattre (occas.)	Grilles & salle pour expo	/
Scrabble Etaplois	Culture	250	Salle Delattre 2h30/sem.	/	/
Chorale Mixte d'Etaples (Paroisse)	Culture	450	Clos St Victor 1 fois/an	/	/
Mémoire d'Opale	Culture	405	Local Corderie	/	/
Association des Commerçants et Artisans	Divers	4500	Salle Mairie pour AG	/	/

(ACA)					
Jeunes Sapeurs pompiers d'ETAPLES	Divers	450	/	/	/
Amicale des Aînés	Divers	1750	Salle Delattre pour AG	Foyer restaurant 2 fois/an	/
Cronquelets – Club du 3ème Age	Divers	2 025	Corderie pour repas	Foyer restaurant pour repas	/
Amicale du Personnel Communal	Divers	17050	Corderie (occas.)	Locaux Mairie	/
Amicale des Anciens de VALEO/DUCELLIER	Divers	Dossier non réceptionné	Etage Clos St Victor (annuel)	Tennis de Table 1 fois/semaine	
Conseil Citoyens	Divers	Dossier non réceptionné	/	/	/
Caisse de Secours des Pêcheurs des Hauts de France	Maritime	405	/	/	/
Association des Ailes pour une Hirondelle	Santé	550	/	/	/
Donneurs de sang	Santé	210	Corderie (5 fois /an)	Mairie (occas.)	/
EPEAM	Santé	850	/	/	/
Rondin Picotin	Santé	550	Corderie 1 fois/an	Tir à l'arc 1 fois/an	/
ETAPLES YOGA	Santé	200	Carrières 2 h/semaine	/	/
Touquet Raid	événement	900	/	/	/
Club Modélisme Naval	Culture	850	Musée Miniature (annuel)	/	/
PEP 62	Education jeunesse	300	/	/	/
Manifest'Action	Culture/Animation	500	Salle de musique & Tir à l'arc	/	/
La Guilde Ludique	Culture/Animation	200	Salle Carrières 3h30/semaine	/	/
Comité de Gestion de la Marine	Culture/Maritime		Musée de la Marine	/	77 000,00 € (masse salariale)
MONTANT TOTAL.....		96 101,08 €			

Considérant que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019 – article 6574

Considérant que les subventions seront versées sous réserve de dépôt d'un dossier de subvention complet accompagné de toutes les pièces justificatives,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les montants des subventions à verser tels que mentionnés dans la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20190605-del4-05062019-DE

Accusé certifié électronique

Réception par le préfet : 11/06/2019

La délibération est adoptée par 32 voix pour.

Vu pour être affiché le 07/06/2019 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.